

# Tarification

**des crédits de financement  
et d'investissement**



# Tarification des crédits de financement et d'investissement

## Services relatifs aux dossiers de crédits

## Frais et commissions

### 1. Frais de dossiers de crédits

#### 1.1 Clientèle des entreprises et professionnels

##### a- crédit court terme

- montant du crédit inférieur à 150 000 DH	1 000 DH
- montant du crédit compris entre 150 000 DH et 500 000 DH	1 500 DH
- montant du crédit compris entre 500 001 et 1 000 000 DH	2 000 DH
- montant du crédit compris entre 1 000 001 et 3 000 000 DH	3 500 DH
- montant du crédit supérieur à 3 000 000 DH	5 500 DH

##### b- crédit d'investissement

0,25% du montant du crédit Min  
1500 DH Max 4500 DH

##### c- crédit couvert par SCM

100 DH

##### d- crédit de restructuration

0,25% du montant du crédit Min  
1500 DH Max 4500 DH

##### e- crédit de consolidation moyen et long terme

0,25% du montant du crédit Min  
1500 DH Max 4500 DH

##### f- crédit Promotion Immobilière

- montant du crédit inférieur à 1 000 000 DH	4 500 DH
- montant du crédit compris entre 1 000 000 DH et 3 000 000 DH	5 500 DH
- montant du crédit compris entre 3 000 001 DH et 5 000 000 DH	8 000 DH
- montant du crédit compris entre 5 000 001 et 8 000 000 DH	10 500 DH
- montant du crédit supérieur à 8 000 000 DH	15 500 DH

##### g- crédit moyen et long terme Artisanat

100 DH

##### h- crédit à la Jeune Entreprise

Exonéré

### 2. Assurances crédits « Invalidité-Décès »

#### 2.2 Crédits Création Jeune Entreprise

a- durée du crédit comprise entre 24 et 84 mois	1,40% du capital assuré
b- durée du crédit comprise entre 85 et 144 mois	1,95% du capital assuré
c- durée du crédit comprise entre 145 et 180 mois	2,20% du capital assuré

### 4. Commissions de risque de change Crédits BIRD

1% du montant du crédit

### 5. Changement d'option de taux du crédit

1% sur l'encours du crédit

### 6. Demande d'agrément de projets immobiliers

150 DH par logement Min 5000 DH  
Max 100000 DH par projet

(HBM, Régime Général, Projets bénéficiant de l'exonération de la TVA, ...)



# Tarification des crédits de financement et d'investissement

## Services relatifs aux dossiers de crédits

## Frais et commissions

### 7. Frais de gestion des échéances impayées

7.1 Frais d'envoi de la première lettre de rappel

a- artisans

20 DH

b- autres clientèles

40 DH

7.2 Frais d'envoi de la deuxième lettre de rappel

a- artisans

25 DH

b- autres clientèles

50 DH

7.3 Frais d'envoi de la troisième lettre de rappel

a- artisans

30 DH

b- autres

60 DH

7.4 Frais d'envoi de la lettre de mise en demeure par la Banque

200 DH

7.5 Frais d'envoi de la lettre de mise en demeure par l'avocat de la Banque

500 DH

### 8. Etablissement des actes de garanties y compris les avenants et protocoles d'accord

500 DH

### 9. Etablissement des contrats de crédit y compris les avenants et protocoles d'accord

500 DH

### 10. Etablissement de lettre d'engagement délivrée en faveur des vendeurs y compris les notaires

100 DH

### 11. Etablissement d'attestations de crédit

100 DH

### 12. Frais d'expertise de biens immobiliers

12.1 Expertise par les services de la Banque

500 DH + frais de déplacement avec un plafond de 3.500 DH

12.2 Expertise par un cabinet externe

Frais facturés par l'expert externe avec un plafond de 3.500 DH

### 13. Autres commissions sur les crédits d'investissement

13.1 Commission d'engagement confirmé

Tarification fixée au cas par cas

13.2 Commission d'arrangeur et de conseil

Tarification fixée au cas par cas

13.3 Commission de participation dans les crédits consortiaux

Tarification fixée au cas par cas

13.4 Commission de rupture de contrat

Tarification fixée au cas par cas